



DOSSIER DE PRESSE

**La chaleur renouvelable : une solution efficace
pour réussir la transition écologique en Nouvelle-Aquitaine**

10 novembre 2022

LA CHALEUR RENOUVELABLE, UNE SOLUTION EFFICACE POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Aujourd'hui, la **chaleur domestique et industrielle** représente **plus de 40% des consommations globales d'énergie finale en France**.

Autant dire que la source d'énergie utilisée pour produire cette chaleur constitue un **enjeu environnemental** pour :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par l'utilisation des énergies fossiles ;
- lutter contre le changement climatique.

Mais il s'agit également d'un **enjeu économique** dans un contexte où le prix de l'énergie flambe (13 euros pour 1 MWh de gaz sur le marché de gros en septembre 2019, 142 euros en septembre 2022).

Or il est possible de produire une chaleur renouvelable en utilisant **le bois, le soleil (solaire thermique), la géothermie ou encore la récupération de la chaleur fatale**, puis de la distribuer grâce à un **réseau de chaleur**.



« L'ADEME Nouvelle-Aquitaine a pour ambition de pouvoir aider tous les projets de chaleur renouvelable, qu'ils soient portés par les collectivités ou les entreprises, quel que soit la taille des projets, quel que soit le lieu.

Nous disposons pour cela d'une panoplie d'outils qui prennent la forme d'aides techniques et financières. C'est par exemple le cas des contrats de développement des énergies renouvelables thermiques que nous proposons aux collectivités pour qu'elles puissent elles-mêmes gérer certaines aides financières. C'est aussi le cas des dispositifs de décarbonation de l'industrie que nous opérons dans le cadre du plan France 2030.

L'objectif recherché est simple : faciliter, pour tous, partout, le développement de la chaleur renouvelable ! »



Lionel Poitevin, directeur régional de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine



Pour en savoir plus : <https://fondschaleur.ademe.fr>

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Emilie BOUX – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ emilie.boux@ademe.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

Rachid BELHADJ – ☎ 05 57 57 02 75 / ✉ presse@nouvelle-aquitaine.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

LA CHALEUR RENOUVELABLE, UNE SOLUTION EFFICACE POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE

Le mix énergétique de la Nouvelle-Aquitaine (comprenant la production de chaleur et d'électricité) est composé à 26% d'énergies renouvelables. Or le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) a fixé un objectif ambitieux : atteindre 50% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici à 2030 ! C'est pourquoi l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine ont uni leurs forces pour accélérer davantage le recours à la chaleur renouvelable !

La Nouvelle-Aquitaine dispose de ressources locales qui peuvent être encore mieux valorisées :

- **le solaire thermique**, en développant ses utilisations dans l'industrie et en soignant son intégration architecturale dans les bâtiments ;
- **la chaleur de récupération**, en identifiant les pistes de mutualisation et en accompagnant les entreprises ;
- **la géothermie qui reste largement sous-exploitée !** Après le bassin parisien, le bassin aquitain représente la deuxième ressource d'énergie géothermique française. Le potentiel (tant en basse température qu'en très basse température qui nécessite l'utilisation de pompes à chaleur) est très important puisque 70% de la surface régionale présente une ressource en eau souterraine capable d'alimenter un système de géothermie sur nappe aquifère peu profonde. La région est également bien pourvue en ressources profondes qui peuvent assurer une géothermie à usage direct ;
- **le bois énergie**, en préservant la forêt et en développant sa capacité naturelle à stocker le carbone. Pour la Région Nouvelle-Aquitaine, des volumes de biomasse agricole, ligneuse et issue de résidus inutilisés ont été estimés pour un usage énergétique dans le Schéma Régional Biomasse (SRB) adopté cette année. Ce schéma recommande que les usages autres qu'énergétiques soient prioritaires et, pour se prémunir de pénuries ou de tensions potentielles, d'observer en continu la disponibilité de la ressource. La consommation de bois énergie projetée à 2027 est estimée à 10,9 millions de mètre cube, essentiellement issu de l'entretien/exploitation de la forêt et de la transformation du bois d'œuvre et du bois industrie.



« La Région soutient le développement de la chaleur renouvelable, en coordination avec l'ADEME, via la mise en place des Contrats de développement des EnR thermiques en Nouvelle Aquitaine, en s'appuyant notamment sur des animateurs locaux afin d'atteindre les objectifs de Néo Terra, la feuille de route de la Région pour accélérer la transition énergétique et écologique.



Le développement de ces contrats permet de mobiliser et mettre en synergie un grand nombre d'acteurs sur son territoire, d'apporter aux maîtres d'ouvrage une assistance technique et un soutien financier des travaux tout en impliquant les partenaires techniques dans l'émergence et l'accompagnement des projets énergies renouvelables du territoire.

La Région co-finance avec l'ADEME les études de préfiguration des Contrats de développement des EnR thermiques et l'ADEME finance via le fonds chaleur les investissements et l'ingénierie. L'enjeu est bel et bien de mobiliser les territoires et les acteurs pour capter du Fonds Chaleur national sur les projets néo-aquitains.

De plus, la Région a souhaité pour 2022 poursuivre son soutien au développement de la production de chaleur renouvelable à partir de la géothermie, en coordination avec l'ADEME. Ainsi une animation régionale plus spécifique sur la géothermie est couverte par l'ALEC et le CRER respectivement sur la partie sud et nord du territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Le Conseil régional a également investi sur son patrimoine en développement la géothermie dans les lycées, comme au lycée Victor Louis à Talence. »

Guillaume Riou, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de la transition écologique et énergétique

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Emilie BOUIX – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ emilie.bouix@ademe.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

Rachid BELHADJ – ☎ 05 57 57 02 75 / ✉ presse@nouvelle-aquitaine.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

L'ŒIL DE L'EXPERT

Bénédicte Genthon
directrice adjointe Bioéconomie et énergies renouvelables de l'ADEME



Le Fonds Chaleur aide les collectivités et les entreprises à passer d'une production de chaleur fossile à une chaleur renouvelable : pourquoi est-il si important d'accélérer cette transition ?

Bénédicte Genthon. Il y a urgence à agir face au double défi de la crise énergétique et du changement climatique. Nous devons donc utiliser dès aujourd'hui tous les leviers à notre disposition. Cela veut dire accélérer, bien sûr, la baisse de notre consommation d'énergie par les actions d'efficacité et de sobriété, mais également mobiliser au maximum le potentiel de toutes les énergies renouvelables pour décarboner notre production.

Dans ce domaine, on cite rarement la chaleur utilisée pour le chauffage des bâtiments et dans les processus industriels. Or, elle représente plus de 40 % de notre consommation nationale d'énergie et demeure produite majoritairement à partir d'énergies fossiles, du gaz principalement.

Le potentiel de progrès est donc immense.

Depuis sa création, en 2009, le Fonds Chaleur soutient le développement de la production de chaleur renouvelable – bois, biogaz, géothermie, incinération des ordures ménagères, récupération de chaleur fatale dans l'industrie, solaire thermique – ainsi que des réseaux permettant de la distribuer. Cela concerne l'habitat collectif, le tertiaire, l'agriculture et l'industrie. En treize ans, il a généré, à partir de 2,6 milliards d'euros d'aides publiques, plus de 10 milliards d'euros d'investissements, ayant contribué à faire passer la part de chaleur renouvelable de 15 % en 2009 à près de 23 % en 2020, et à doubler la longueur des réseaux de chaleur, qui atteint 6 200 km. Il faudrait cependant progresser deux fois plus vite pour atteindre l'objectif fixé par la loi : 38 % en 2030.

La crise en Ukraine ne vient-elle pas de lui donner un coup d'accélérateur ?

Bénédicte Genthon. Après des hausses régulières depuis 2017, le plan de résilience consécutif à la crise ukrainienne a effectivement fait bondir le Fonds Chaleur de 370 à 520 millions d'euros pour 2022. Cela va nous permettre de déployer davantage de projets. À cette fin, nous avons exceptionnellement adapté certaines règles en milieu d'année, avec notamment une hausse des aides forfaitaires et le lancement d'un appel à projets « *Une ville, un réseau* », visant à prendre en charge une partie des études préalables au développement des réseaux de chaleur dans les villes de moins de 50 000 habitants. Ces réseaux jouent un rôle très important dans la décarbonation de la chaleur puisque 80 % des projets de production de chaleur renouvelable que nous soutenons transitent par eux. Or ils ne distribuent aujourd'hui que 4 % de notre consommation de chaleur. Ils constituent donc une priorité absolue.

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Emilie BOUIX – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ emilie.bouix@ademe.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

Rachid BELHADJ – ☎ 05 57 57 02 75 / ✉ presse@nouvelle-aquitaine.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

Côté production, certaines technologies ont-elles votre préférence ?

Bénédicte Genthon. Le Fonds Chaleur aide toutes les technologies matures de production de chaleur renouvelable et de récupération, s'adaptant aux ressources et aux spécificités de chaque territoire. Cette année, nous souhaitons cependant mettre particulièrement en avant la géothermie profonde et superficielle. Elles présentent un potentiel très important et encore largement inexploité. Nous venons d'ailleurs de piloter avec tous les acteurs de la filière l'élaboration d'une feuille de route spécifique. La géothermie profonde est exploitée depuis les années 1980 notamment en Île-de-France, située sur un aquifère (une réserve d'eau souterraine) d'une température d'environ 70 °C, entre 1 500 et 1 800 mètres de profondeur. Le principal obstacle à sa généralisation réside dans le forage, coûteux et sans certitude de trouver une ressource suffisante. C'est pourquoi nous avons créé et récemment renforcé le « fonds de garantie géothermie », permettant de mutualiser le risque en assurant jusqu'à 90 % de remboursement des investissements en cas d'échec, pour l'étendre au-delà de l'Île-de-France. Le Fonds Chaleur soutient également la géothermie de surface, adaptée aux bâtiments non raccordables à des réseaux. Elle permet, quasiment partout en France, en exploitant la stabilité de la température du sous-sol, autour de 12 °C, de produire efficacement de la chaleur l'hiver grâce à une pompe à chaleur géothermique, mais aussi du froid l'été. Avec le réchauffement climatique, ces installations vont gagner en pertinence, notamment dans le tertiaire.

Tout cela suffira-t-il pour provoquer une bascule ?

Bénédicte Genthon. D'autres aides publiques concourent à décarboner la chaleur. Des appels à projets ont ainsi été lancés dans le cadre des plans France Relance et France 2030, avec de l'ordre de 500 millions d'euros de budget sur trois ans (2020-2022) dédiés à la chaleur renouvelable dans l'industrie. Quant aux particuliers, ils sont soutenus par MaPrimeRénov'. C'est donc un effort significatif, qui portera ses fruits. Même s'il faudrait, pour atteindre nos objectifs à 2030, que le Fonds Chaleur atteigne 1 milliard d'euros d'ici à 2027...

👉 Pour en savoir plus :

Le bilan du Fonds Chaleur en 2021

<https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2022/03/CP-ADEME-Bilan-Fonds-chaleur.pdf>

Le panorama de la chaleur renouvelable et de récupération en 2021

<https://www.syndicat-energies-renouvelables.fr/wp-content/uploads/basedoc/panorama-chaleur-2021-web.pdf>



5

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Emilie BOUIX – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ emilie.bouix@ademe.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

Rachid BELHADJ – ☎ 05 57 57 02 75 / ✉ presse@nouvelle-aquitaine.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

FOCUS SUR LA CHALEUR RENOUVELABLE EN NOUVELLE-AQUITAINE



« Les contrats territoriaux que nous proposons aux collectivités et les appels à projets que nous ouvrons aux entreprises sont des leviers efficaces pour détecter et aider l'émergence de nouveaux projets de chaleur renouvelable en Nouvelle-Aquitaine.

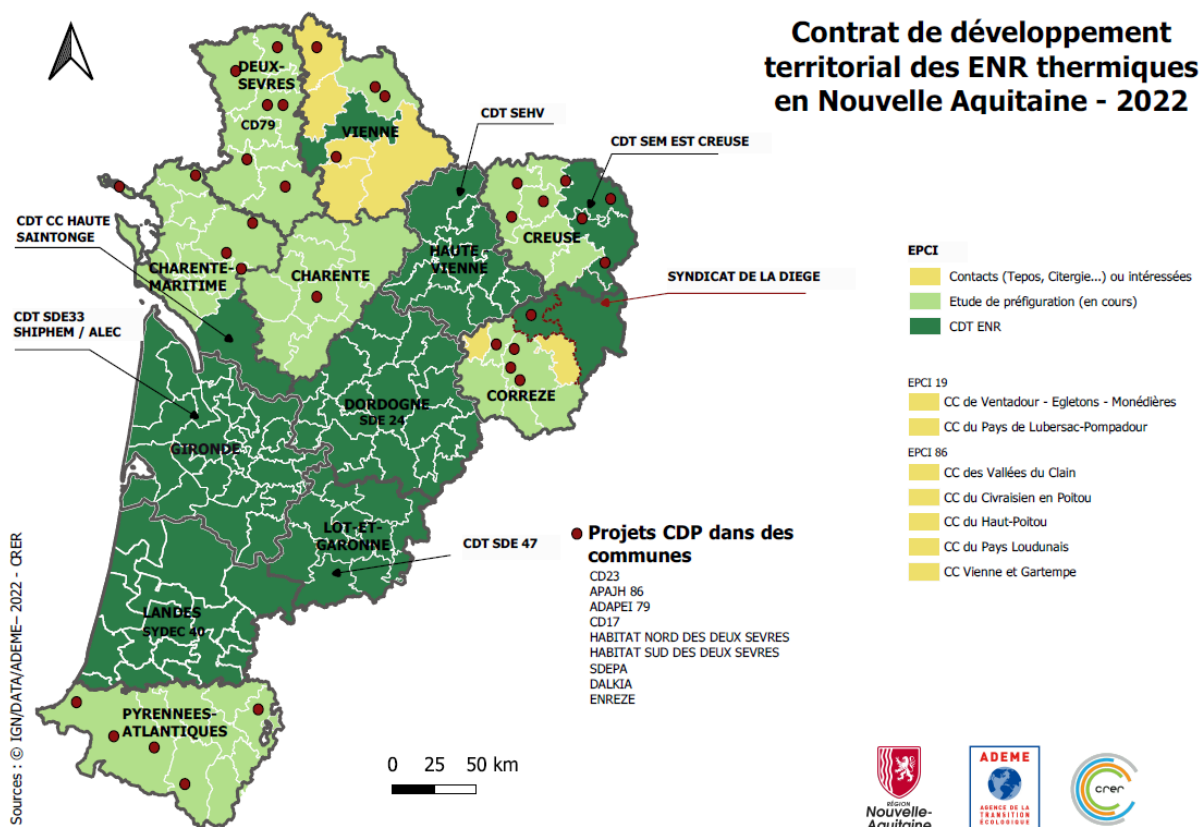


Deux appels à projets sont notamment à signaler :

- GIST (Grandes Installations Solaires Thermiques) qui s'adresse aux maîtres d'ouvrage publics et privés de l'habitat, de l'industrie, de l'agro-alimentaire et du tertiaire ;
- BCIAT (Biomasse Chaleur Industrie Agriculture et Tertiaire) qui s'adresse aux entreprises industrielles, agricoles ou tertiaires ainsi qu'aux installations fournissant de la chaleur aux bâtiments tertiaires privés.

Et pour sa part, le Fonds Chaleur peut financer des investissements jusqu'à 60% de leur montant dans des réseaux de chaleur et de froid, jusqu'à 45% dans les énergies renouvelables et 30% dans les énergies de récupération. De plus, nous avons un système de bonus pour les PME. »

Jérôme Dancoisne, directeur régional délégué de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine



A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Emilie BOUIX – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ emilie.bouix@ademe.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

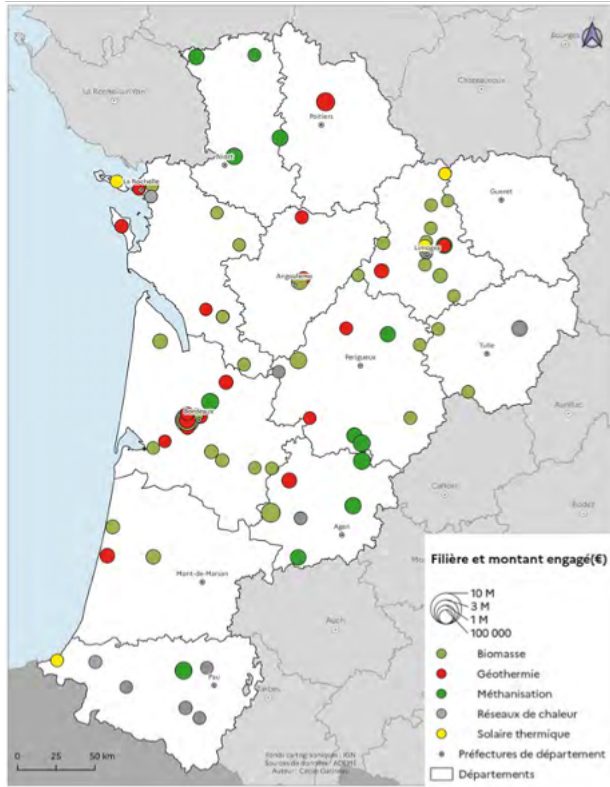
Rachid BELHADJ – ☎ 05 57 57 02 75 / ✉ presse@nouvelle-aquitaine.fr

Horizon Public Conseils

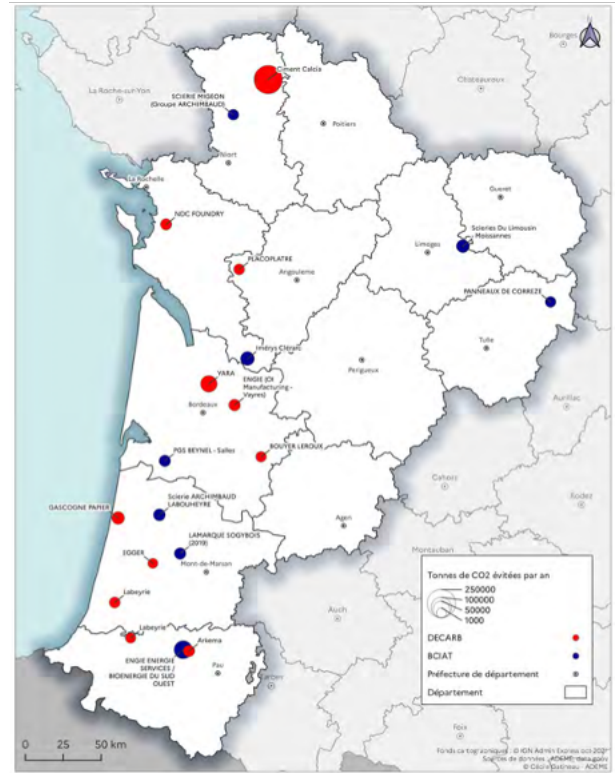
Pierre CHAPSAL – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

Un grand nombre de démarches et de projets exemplaires déjà mis en œuvre !

Plusieurs millions d'euros d'aides apportées aux projets d'énergies renouvelables thermiques



Près de 500 000 tonnes de CO₂ évitées grâce à des projets de décarbonation de l'industrie



A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Emilie BOUIX – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ emilie.bouix@ademe.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

Rachid BELHADJ – ☎ 05 57 57 02 75 / ✉ presse@nouvelle-aquitaine.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

UN SÉMINAIRE RÉGIONAL POUR MOBILISER

Pour encourager de nouveaux projets, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine et la Région organisent le 10 novembre 2022 à Bordeaux un séminaire régional réunissant l'ensemble des acteurs concernés (collectivités locales, industriels, porteurs de projets, bureaux d'études...) afin de :

- rappeler les enjeux et les solutions de chaleur renouvelable ;
- partager des retours d'expérience de collectivités locales et d'entreprises ayant testé des solutions de chaleur renouvelable ;
- présenter les dispositifs d'accompagnement technique et financier (Fonds Chaleur, FEDER...).



09h30 Développement des énergies renouvelables thermiques : le renforcement des politiques publiques

- ✓ Claudine Bichet, vice-présidente de Bordeaux Métropole
- ✓ Guillaume Riou, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine
- ✓ Lionel Poitevin, directeur régional de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine
- ✓ Fabienne Buccio, préfète de la Gironde, Préfète de la Nouvelle-Aquitaine

10h00 Hausse du prix des énergies, neutralité carbone, adaptation au changement climatique : quels enjeux ?

- ✓ Magali Reghezza-Zitt, géographe, membre du Haut Conseil pour le Climat
- ✓ Bénédicte Genthon, directrice adjointe Bioéconomie et des énergies renouvelables de l'ADEME

10h45 Hausse du prix des énergies, développement des énergies renouvelables thermiques : les perspectives des professionnels

- ✓ Valérie Weber-Haddad, directrice filières chaleur froid et transports au Syndicat des Énergies Renouvelables (SER)
- ✓ Philippe Denis, président de l'Association Technique Énergie Environnement Nouvelle-Aquitaine
- ✓ Ghislain Eschasseriaux, délégué général de la fédération des services Énergie Environnement (FEDENE)

11h15 Politiques publiques : subventions renforcées, simplifications et synergies

- ✓ Bénédicte Genthon, directrice adjointe Bioéconomie et des énergies renouvelables de l'ADEME
- ✓ Julie Coulombel, chef de service Biogaz – Chaleur renouvelable à la Région Nouvelle-Aquitaine
- ✓ Jérôme Dancoisne, directeur délégué de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine
- ✓ Denis Renoux, directeur du Centre Régional des Énergies Renouvelables
- ✓ Pierre Chevalier, président de la Communauté de communes Haute-Corrèze
- ✓ Mathieu Hallot, ingénieur énergie à la Banque Européenne d'Investissement
- ✓ Christian Kokocinski, responsable Investissement EnR et TEE à la Caisse des Dépôts

12h15 Montage juridique et économique d'un projet

- ✓ Eddie Chinal, président de ForestEner
- ✓ Guillaume Perrin, chef adjoint du département Transition énergétique de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)
- ✓ Ghislain Eschasseriaux, délégué général de la fédération des services Énergie Environnement (FEDENE)

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Emilie BOUIX – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ emilie.bouix@ademe.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

Rachid BELHADJ – ☎ 05 57 57 02 75 / ✉ presse@nouvelle-aquitaine.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

14h20 Bilan EnR thermique en Nouvelle-Aquitaine, quels développements d'ici à 2050 pour satisfaire les objectifs du SRADETT ?

- ✓ Amandine Loëb, directrice de l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC) Nouvelle-Aquitaine

14h30 Les réseaux de chaleur des équipements structurants : quels retours d'expériences après 15 ans de développement accéléré en Nouvelle-Aquitaine ?

- ✓ Frankie Angebault, ingénieur Transition énergétique à l'ADEME Nouvelle-Aquitaine
- ✓ Guillaume Perrin, chef adjoint du département Transition énergétique à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)
- ✓ Aloïs Gaborit, vice-président de la Communauté urbaine Grand Poitiers
- ✓ Alain Jarrety, adjoint au maire de Beynat

La démarche bâtiment durable, un outil permettant d'assurer la qualité des projets énergie renouvelable thermique

- ✓ Christophe Philipponneau, président d'Odéys

15h50 Bois-Solaire-Géothermie : vers une valorisation de tous les potentiels énergétiques locaux

- ✓ Valérie Weber-Haddad, directrice filières chaleur froid et transports au Syndicat des Énergies Renouvelables (SER)

16h00 Bois

- ✓ Emilie Rabeteau, ingénieur à l'ADEME Nouvelle-Aquitaine
- ✓ Claire Godel, chargée Biomasse et développement forestier à la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine (DRAAF)
- ✓ Eric Vial, délégué général de Propellet

16h30 Solaire

- ✓ Alain Mestdagh, ingénieur Énergies renouvelables à l'ADEME Nouvelle-Aquitaine
- ✓ Pierre Delmas, directeur technique chez Newheat

17h00 Géothermie

- ✓ Jérôme Porfirio, représentant régional de l'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG)
- ✓ Camille Mehl, animatrice Géothermie à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole bordelaise et de la Gironde
- ✓ Edouard Chesnel, chargé de mission au Centre Régional des Énergies Renouvelables



Pour en savoir plus : <https://adm-chaleur-nouvelle-aquitaine.ademe.fr>

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Emilie BOUIX – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ emilie.bouix@ademe.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

Rachid BELHADJ – ☎ 05 57 57 02 75 / ✉ presse@nouvelle-aquitaine.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

DES JOURNÉES LOCALES POUR INFUSER

22 novembre 2022 – La chaleur renouvelable en Lot-et-Garonne

Séminaire décentralisé à Temple-sur-Lot (La Base / Centre omnisport)

- Interventions d'élus, d'experts, de partenaires et de porteurs de projets
- Présentation de retours d'expérience :
 - ✓ le réseau de chaleur de Damazan ;
 - ✓ l'installation solaire thermique de La Base du Temple-sur-Lot ;
 - ✓ la Maison Familiale et Rurale de Barbaste.

Visites techniques ouvertes à la presse

- 12h00 - Visite de l'installation solaire thermique de La Base à Temple-sur-Lot
- 16h00 - Visite technique du réseau de chaleur d'Aiguillon (chaufferie bois)



Pour en savoir plus :

Sur la Base de Temple-sur-Lot : <https://www.la-base.com>

Sur le séminaire et les visites : <https://adm-chaleur-nouvelle-aquitaine.ademe.fr/programme/lot-et-garonne>

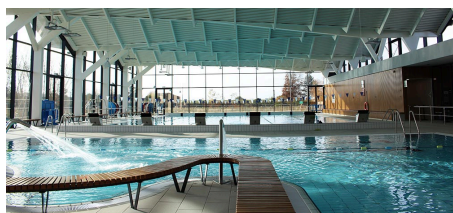
8 décembre 2022 – La chaleur renouvelable en Dordogne

Séminaire décentralisé à Bergerac

- Interventions d'élus, d'experts, de partenaires et de porteurs de projets
- Présentation de retours d'expérience :
 - ✓ l'Aqualuc de Bergerac ;
 - ✓ le lycée des métiers Su Périgord Hélène Duc de Bergerac ;
 - ✓ un exemple d'EHPAD.

Visite technique ouverte à la presse

- 16h00 - Visite de l'installation de géothermie sur nappe de l'Aqualuc de Bergerac



Pour en savoir plus :

Sur l'Aqualud de Bergerac : <https://www.la-cab.fr/laqualud-centre-aquatique-bergeracois/>

Sur le séminaire et les visites : camille.mehl@alec-mb33.fr

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Emilie BOUIX – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ emilie.bouix@ademe.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

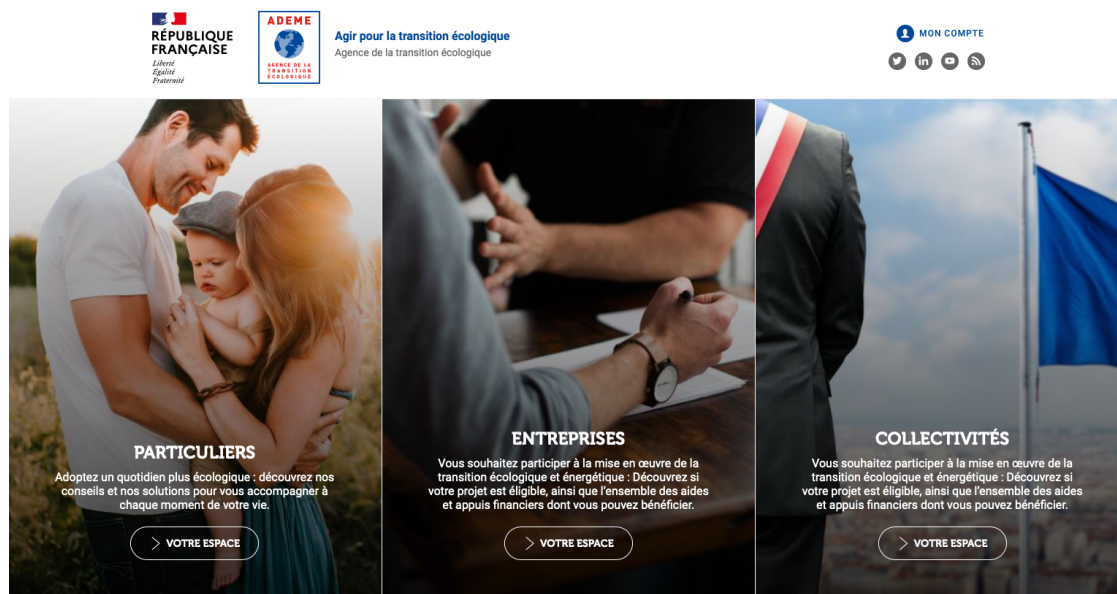
Rachid BELHADJ – ☎ 05 57 57 02 75 / ✉ presse@nouvelle-aquitaine.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La **plateforme numérique nationale «AGIR pour la transition écologique»** permet à tous les publics (particuliers, entreprises, collectivités,) d'accéder de manière fluide et simplifiée à l'**ensemble de l'offre ADEME** (appels à projets, financements, aides, etc.)



Tous les appels à projets de l'ADEME sont consultables sur

<https://agirpourlatransition.ademe.fr>

Informations / Cahiers des charges / Dépôt des dossiers en ligne

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Emilie BOUIX – ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ emilie.bouix@ademe.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

Rachid BELHADJ – ☎ 05 57 57 02 75 / ✉ presse@nouvelle-aquitaine.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org